

Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante

# PROCES VERBAL

## du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

### 20 octobre 2010

**PROCES VERBAL APPROUVE A L'UNANIMITE AU CEVU DU 26 JANVIER 2011 SOUS  
RESERVE DES MODIFICATIONS DEMANDEES**

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire s'est réuni en séance plénière le :

**Mercredi 20 octobre 2010**

**14h00**

Présidence de l'Université - salle du Conseil

#### COLLEGE ENSEIGNANT A ET B

##### **MEMBRES PRESENTS**

###### **Collège enseignants A**

M. Eric DELABAERE, M. Aziz BALLOUCHE, M. Didier LE GALL, M. Serge BLONDEL, Mme Geneviève MAURAS, Mme Isabelle RICHARD.

###### **Collège enseignants B**

Mme Sabine MALLET, M. Guillaume NICOLAS, Mme Monique SAUNIER, M. Dominique JONCHERAY.

##### **MEMBRES ABSENTS**

Mme Geneviève MAURAS, M. Jean-René MORICE, Melle Sandra PALMERO.

##### **MEMBRES EXCUSES**

M. François SAUVAGE

##### **AYANT DONNEES PROCURATION :**

M. Fabrice GUERIN, M. Adnan MECHBAL.

#### COLLEGE "BIATOSS"

##### **MEMBRES PRESENTS**

Mme Monique BERNIER, Mme Brigitte BICHET, Melle Emilie BOMAL, Mme Christine BEDU

## COLLEGE « ETUDIANTS »

### **MEMBRES PRESENTS**

M. Quentin DAUBIT, M. Alexandre WADOUX, Melle Charlotte GODIN, M. Charlie ZERNA, M. Thibault MARQUIS, Melle Enora BLANCHARD, M. Julien VAIDIE, Melle Sonia NOUR, M. Pierre GENTILHOMME, M. Quentin DAUBIT.

### **AYANT DONNE PROCURATION**

M. Thibault ALBRESPIY  
M. Abdel Aziz SOULTANE  
M. Anas CHADIL  
M. Guillaume IFRAH

### **ABSENTS**

M. Maxime CHATEAU  
M. C. MIDOUX  
M. Tristan MONEIN

## COLLEGE « PERSONNALITES EXTERIEURES »

Représentantes administratives du Conseil Régional : Mme Gisèle LE MAREC, Mme Françoise Le Gac.

### **AYANT DONNE PROCURATION**

Mme Laurence LANNAUD ROLLAND, Directrice du CLOUS

### **ABSENTS**

M. Philippe MUSSET, Représentant du comité d'expansion

## MEMBRES INVITES

### **PRESENTS**

M. Daniel SCHAUB, Directeur de l'UFR Sciences  
M. Patrice PROUCHET, Directeur du SUAPS  
M. ROBLEDI, Directeur du l'ISTIA  
Mme FAVREAU, Doyen de la Faculté de Droit, Economie et Gestion  
M. BIROTHEAU, Directeur de la Culture

### **MEMBRES EXCUSES :**

Le représentant de l'Inspectrice d'Académie  
M. Cyrille LAHEURTE, Représentant de la CCI Maine et Loire

### **ABSENTS**

M. le Représentant de l'IUFM 49

## SOMMAIRE

1. Informations
2. Modifications de contrôle de connaissance
3. Approbation des procès verbaux
4. Analyse de l'offre de formation

M. Delabaere ouvre la séance et donne les informations suivantes :

### 1. Informations

**M Martina** indique que les documents sont remontés à l'AERES. Il précise que ce travail a été fastidieux et remercie les personnels administratifs qui ont travaillé le samedi et le dimanche au niveau du secrétariat général pour assurer la mise en forme du document.

Le président indique également que le contrat quadriennal passe d'une durée de quatre ans à cinq ans.

**M Delabaere** fait part d'un communiqué sur le site du ministère et dans le journal « le Figaro » relatif à l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des étudiants de masters. Le vice président indique que cette parution pose problème en terme de modalité de publicité. Le ministère annonce 90% d'insertion au bout de 30 mois. L'université d'Angers par le biais du BAIP a travaillé sur une base de 888 étudiants avec un taux de réponse de 78%.

**M Martina** relève des stratégies de réponse selon certaines universités. A la lecture du document, l'université a une bonne insertion de ses étudiants et apparaît en 3ème position dans le secteur sciences humaines et sociales.

Le président met un bémol sur la notion d'université « de proximité » à l'encontre de notre établissement cité dans le communiqué. Par ailleurs le président espère que ce travail sur l'insertion professionnelle des étudiants n'engendrera pas de clivage entre les universités.

**M. Blondel** relativise les résultats en indiquant que beaucoup d'items ne sont pas renseignés. Le taux de réponse à l'issue de 30 mois est aléatoire.

**M Delabaere** indique que le BAIP procède à un rappel auprès des étudiants soit par contact téléphonique ou électronique afin d'avoir les informations de leur insertion.

**Mme Bichet** souhaite que le portail insertion professionnelle impulse ce type d'enquête.

**M Martina** rappelle que la refonte du site web ouvre de nouveaux horizons avec l'insertion de réseaux sociaux. Cette espace d'interactivité va contribuer aussi à obtenir des informations sur le devenir de nos étudiants.

## 2. Présentation de la stratégie en matière de formation et de vie étudiante:

Un document recensant l'ensemble des informations telles que remontées à l'AERES a été mis à disposition des membres sur un espace de travail.

**M Martina** rappelle que l'AERES évalue l'existant. L'université a effectué son autoévaluation et nous devons nous projeter dans le futur afin de poser des jalons. Les indicateurs demandés ont été produits car essentiels dans l'évaluation. La partie d'analyse sur l'adossement des formations à la recherche est très importante. Le président estime que notre établissement doit pouvoir dans son analyse indiquer que les adossements sont différents selon les formations.

Suite aux remarques de certains membres du CEVU, le président souhaite que les observations soient remontées car l'établissement est dans une phase de dialogue avec l'AERES.

**M Delabaere** précise que les formations évaluées par l'AERES sont de type LMD, ce qui explique parfois l'orientation des réponses.

**M. Robledo** se propose de faire parvenir un document de synthèse afin que certains éléments soient insérés dans le document général.

Sur la partie de la vie étudiante, **M. Delabaere** précise que des éléments du bilan fait par l'ancien vice président étudiant ont été repris dans le document. Les interrogations des membres du CEVU portent davantage sur l'accueil des étudiants étrangers et l'accompagnement des étudiants salariés.

**M. Martina** rappelle que l'axe de la vie étudiante ne fait l'objet d'aucun indicateur. Ce bémol pose une problématique dans la mesure où la vie étudiante a un coût. Sur le terrain il y a une réelle politique de réalisation de projets. Le président insiste sur la nécessité de développer des axes en ce sens par le biais de partenariats.

Sur le plan sportif, l'université d'Angers a une activité importante avec de réelles performances sportives d'étudiants à mettre en valeur.

Sur le plan culturel, l'activité et les projets réalisés connaissent un vif succès.

Sur le plan de la médecine préventive, le rapport annuel acte d'une activité extrêmement importante dans l'accueil et le suivi des étudiants.

**M. Martina** cite également l'enquête vie étudiante qui n'a pas son équivalent en France sur les conditions de vie des étudiants. L'enquête est reconduite en élargissant à d'autres populations que les 1ères et 3èmes années de licence.

Cette enquête permet d'appréhender des problématiques liées aux étudiants et développer ainsi des axes de progrès.

**M. Martina** ne cache pas sa déception sur la participation des étudiants aux élections. Il s'interroge sur les moyens à mettre en place afin d'inciter les étudiants à voter. Une réflexion

sera menée sur l'envoi individuel de bulletins et d'enveloppe aux étudiants similaire aux élections nationales.

**Melle Nour** expose les difficultés rencontrées par les étudiants en terme de logement ou de travail salarié. Elle insiste sur la possibilité de mettre en place un dispositif de guichet unique, point de relai pour obtenir diverses informations (logement, démarches administratives, ouverture de compte bancaire).

**M. Ballouche** expose les difficultés individuelles ponctuelles rencontrées par des étudiants et qui sont de véritables situations de crise. L'obtention de visa est souvent retardé mettant ainsi en jeu la situation universitaire des étudiants (rentrée différée, cours commencés).

Le Vice président indique qu'un dispositif avait été mis en place en liaison avec la direction des RI et la DEVE destiné à accueillir les étudiants étrangers il y a quelques années. Ce projet a échoué. Cependant rien n'interdit qu'une réflexion soit engagée entre partenaires concernés par cet accueil (services centraux, clous, préfecture). Un travail pourrait être engagé pour dégager certaines pistes.

**Mme Lannaud** indique que des logements sont encore disponibles dans les résidences universitaires et que cette information n'arrive pas jusqu'aux composantes. Le problème pourrait être réglé en tissant autour de quelques personnes un réseau d'informations susceptible de recenser certaines données.

Il pourrait être imaginé des référents sur le plan santé, logement, administratifs.

**Melle Nour** indique que des associations étudiantes sont prêtes à s'engager bénévolement pour aider des étudiants en difficulté.

**Mme Saunier** s'étonne que le document n'aborde pas les questions liées à l'hygiène et à la sécurité pour les étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur. **M. Delabaere** indique que ce point est abordé dans le document général.

Les membres du CEVU soulignent la problématique du déplacement des étudiants sur le campus. Le président fait part de ses interventions régulières auprès des élus sur ce point.

### 3. Conventions

- **Convention IMA (UFR Droit, Economie et Gestion)**

**M. Delabaere** souhaiterait que sur l'article 4 de la convention soit ajouté le terme « charges sociales » plutôt que « charges afférentes ».

**Mme Favreau** rappelle que cette convention existe depuis longtemps. Elle a été réactualisée. Elle précise qu'il s'agit d'une formation sur quelques modules qui ne conduit en aucun cas à la délivrance d'un diplôme.

Un renouvellement lors du prochain contrat sera nécessaire du fait de la refonte de la licence mention sciences économiques et AES. Cela aura une incidence sur les cours proposés.

**M. Delabaere** soumet au vote cette convention. Elle est adoptée à l'unanimité.

- **Convention HECI (ISTIA)**

Il s'agit de l'actualisation d'une convention existante. Les objectifs sont les mêmes. A la fin de l'article 7 il est ajouté que la formation délocalisée fera l'objet d'un contrôle conformément aux dispositions de la Charte de l'Université relative aux formations à l'étranger, voté au conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

**M. Robledo** rappelle que les écoles d'ingénieurs ont la possibilité de délivrer des masters qui étaient auparavant expertisés par une commission présidée par M. Duby, ce qui explique l'origine de l'appellation actuelle de master Duby.

**M. Webb** a fait une visite de l'école au mois de juin afin de faire « un audit ». Il a constaté que le partenaire était fiable.

**M. Robledo** souhaite apporter une précision sur l'appellation du master la mention est « sciences et technologies » « spécialité ingénierie des systèmes et management de projet ». Il souhaite que soit modifié le document conformément à l'arrêté paru récemment.

**M. Delabaere** met au vote cette convention. Elle est adoptée à l'unanimité.

#### 4. Modifications des modalités de contrôle des connaissances :

**Institut d'Etudes Judiciaires** : Introduction de stages optionnels.

**Modifications demandées** : un stage optionnel peut être réalisé à la demande des étudiants. Il doit s'inscrire dans le projet personnel et professionnel de l'étudiant que ce dernier devra présenter avec sa demande de convention.

**Mme Favreau** explique que le cursus de l'IEJ se situe après le L3. Ce cursus ne comporte pas de stage. Cette demande est de même nature que celle proposée pour le L1 et L2 des 3 filières Droit, Sciences Economiques et AES. Elle fait suite à la parution du décret sur les stages hors cursus.

Pour l'IEJ, les étudiants qui se préparent au concours de la magistrature et à la profession d'avocat ont souvent l'opportunité de faire des stages. Mme Favreau souhaite pouvoir utiliser cette possibilité du texte. Elle rappelle qu'il s'agit de stage optionnel de courte durée réalisé à la demande de l'étudiant.

**Mme Brault** informe que selon les textes, ces stages optionnels doivent apparaître dans la validation du diplôme.

**M. Delabaere** met au vote cette modification, elle est approuvée à l'unanimité.

**L1, L2, des filières Droit, Sciences économiques, AES** : Introduction de stages optionnels.

**Modifications demandées** : Un stage optionnel peut être réalisé à la demande des étudiants. Il doit s'inscrire dans le projet personnel et professionnel de l'étudiant que ce dernier devra présenter avec sa demande de convention.

**M. Delabaere** rappelle que ce stage comme le précédent devra apparaître dans la validation du diplôme. Il met au vote cette demande qui est approuvée à l'unanimité.

**Master 2 gestion de patrimoine des ménages** : Modification d'un intitulé de cours : Le cours « libéralité/partage » est intitulé « transmission du patrimoine »  
Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

**Master 2 management international** : Semestre 1, les enseignements de chacune des unités seront dispensés en anglais.

En conséquence les crédits affectés aux enseignements de langues étrangères et aux enseignements dispensés en langue anglaise sont modifiés.

Semestre 2

Les enseignements de chacune des unités seront dispensés en anglais à l'exception de trois cours : étude de marché à l'international, communication commerciale internationale et nouvelles tendances du marketing qui est un nouveau cours

En conséquence les crédits affectés aux enseignements de langues étrangères et aux enseignements dispensés en langue anglaise sont modifiés.

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

### **UFR Lettres, Langues et Sciences humaines**

#### **Licence mention Lettres, 1ère année, parcours Lettres Modernes - Anglais.**

- Harmonisation avec la maquette d'Anglais : transformation de la nature des cours de CM en TD pour les enseignements d'Histoire de la Grande Bretagne et de la Littérature anglophone aux semestres 1 et 2.

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **Licence mention Lettres, 2e année, parcours Lettres Modernes - Anglais**

- Harmonisation avec la maquette d'Anglais : transformation de l'évaluation terminale en contrôle continu dans l'enseignement de la version en anglais aux semestres 3 et 4.

**Melle NOUR** rappelle que l'UNEF n'est pas pour la généralisation du contrôle continu, qui pénalise les dispensés d'assiduité, elle fait également remarquer que certains boursiers sont obligés de se salarier malgré leur statut de boursier. La généralisation du CC est considérée comme une sélection sociale.

**M. Delabaere** souhaite que le CEVU étudie l'ensemble des pratiques en matière d'examen, dans le cadre de la mise en place du contrôle continu intégré.

**M. Vaidie** a un avis plus réservé sur la question, cependant tout dépend de la façon dont il est mené. Il n'y a pas de précision dans le dossier sur sa mise en place (fréquence...).

Ces modalités sont approuvées avec 5 contre, 11 abstentions, 7 pour.

#### **Licence mention Lettres, 2e année, parcours Lettres Modernes - Anglais.**

- Harmonisation avec les autres parcours de la maquette de Lettres : transformation de l'évaluation terminale en contrôle continu dans l'enseignement de la littérature comparée au semestre 4.

**Ces modalités sont approuvées avec 5 contre, 11 abstentions, 7 pour.**

#### **Licence mention Lettres, 3e année, parcours Lettres Modernes - Anglais**

- Harmonisation avec la maquette d'Anglais : transformation de la durée de l'évaluation terminale pour les Assidus, DA et à la 2e session dans l'enseignement de la version écrite en anglais au semestre 6.

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

**Licence mention Lettres, 2e année, parcours Lettres Modernes – Histoire contemporaine.**

- Harmonisation avec la maquette d'Histoire : transformation de l'évaluation des DA dans l'enseignement de l'histoire contemporaine au semestre 1 et de l'histoire moderne au semestre 2.

Ces modalités sont adoptées avec 1 contre 9 abstentions.

**Licence mention Lettres, 1ère année, parcours Lettres Modernes – Histoire contemporaine**

Harmonisation avec la maquette d'Histoire : modification de l'horaire dans l'enseignement de la MTU en Histoire au semestre 1.

Ces modalités sont approuvées avec 1 vote contre 3 abstentions.

Melle NOUR vote contre car par rapport à sa propre expérience, elle estime que les objectifs et l'utilité du MTU ne sont pas bien cadrés.

**Licence mention histoire :**

**L1 parcours Histoire générale ; L1 Parcours Histoire et Lettres classiques ; L1 parcours Histoire générale à Cholet (DUC)**

Modification des ECTS en raison du doublement du volume horaire de MTU

Dans les UE H 14 (parcours histoire générale) et les UE HLC 14 (parcours histoire et lettres classiques), en raison du passage de 12 h à 24 h de l'EC « Méthodologie du travail universitaire » : l'EC MTU passe à 2 ECTS (et au coefficient 2), et l'UE H13 à 3 ECTS (et au coefficient 3)

Le CEVU fait remarquer que nous n'avons pas l'intitulé exact de l'UE 13. Elle ne dispose pas d'une vision d'ensemble de la maquette.

Ces modalités sont adoptées avec 11 abstentions.

## **5. PROJETS ETUDIANTS : DEMANDE DE SUBVENTIONS FSDIE**

**Association Fé2a :**

**Descriptif du projet :** dans le cadre de la rentrée universitaire, la Fé2a, l'Université d'Angers et le CROUS ont souhaité co-organiser « la Fête de la rentrée Etudiante ». Il s'agit de réunir autour d'activités culturelles et sportives les étudiants angevins et étrangers sur le campus de St Serge le 13 octobre et à Belle Beille le 14 octobre. Les objectifs de ce projet sont de : lutter contre l'isolement étudiant, dynamiser la vie des campus angevin, rapprocher les associations étudiantes de leurs adhérents.

Mme Bichet fait remarquer que le SUAPS regrette que la « journée nationale du SUAPS » soit englobée dans cet évènement. Le SUAPS n'a pas attiré énormément de public.

En terme de communication l'évènement avait pourtant été bien identifié. Cet aspect est à revoir pour l'année prochaine.

**La commission a émis un avis favorable pour la demande de 180 euros. Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité pour 181 euros.**

**Association GESTIA :**

**Descriptif du projet :** dans le cadre de ce projet co organisé avec l'Université d'Angers, le CROUS et la Fé2a, les BDE et étudiants du campus St Serge proposent une rencontre entre BDE et étudiants. Ce projet inter BDE a pour but de dynamiser la vie étudiante de créer une cohésion entre les associations et les différentes filières. Lors de cette journée l'ensemble des BDE proposent d'offrir un verre non alcoolisé ainsi qu'une collation. Les associations présenteront également leurs filières, le fonctionnement d'un BDE ainsi que les différents projets pour l'année universitaire.

**M. Delabaere** précise qu'en terme de communication, l'association a prévue d'acheter des kakémonos, et des polos.

La commission accorde la subvention pour l'achat des kakémonos c'est-à-dire 970 euros. Pour ce qui est de l'achat des polos, **M. Delabaere** souhaite que soit étudiée la possibilité pour les associations d'utiliser la boutique en ligne, avec un élargissement de la gamme et en tenant compte de différente qualité de Tshirt.

**M. Thibault** souhaite que les polos soient personnalisés avec le logos de l'association. Le fait de pouvoir personnalisé les polos intéressera énormément les associations.

**M. Delabaere** souhaite également que cette réflexion soit menée avec les composantes et les filières. (couleur par composante...).

**M. Thibault** explique que les Kakémonos reprennent les principales missions de chaque BDE de la Faculté de Droit, Economie et gestion avec les logos de l'Université et du BDE. Une seule demande de subvention a été faite pour l'ensemble des associations. Le CEVU émet un avis favorable avec una abstention pour 970 euros.

Aucune question diverse n'ayant été transmise, la séance est levée.

Le Président de l'Université

Daniel MARTINA



Le Vice-Président du CEVU

Eric DELABAERE



La Directrice des Enseignements et de la Vie étudiante

Brigitte BRAULT

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Brault'.